

CONVOCACTION Assemblée Générale Ordinaire

Cher Licencié, adhérent,

Nous vous invitons à l'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire du BMX COMPIEGNE VENETTE qui se déroulera le **SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024** à 15h30 à la salle des fêtes, place du 8 mai 45 à VENETTE.

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier 2024
- Vie du club 2024
- Remerciements et récompenses aux licenciés (fidélité), bénévoles et partenaires
- Paroles aux élus et des partenaires.
- Renouvellement et vote des membres du Conseil d'Administration.

Si vous souhaitez vous investir dans le club, venez nous rejoindre ; faites nous le savoir afin que nous puissions enregistrer votre candidature qui sera présentée au vote.

Nous vous invitons à nous confirmer votre présence via le lien ci-après

https://docs.google.com/forms/d/1VKmIf7fpZ2g_9pIJTRGQ9G9zDI0UJXbqXFAOEp aLVrU/viewform

En cas d'indisponibilité, veuillez nous retourner le pouvoir dûment complété avant le 22/11/2024 que vous trouverez en pièce jointe (le manque de pouvoir peut empêcher d'atteindre le quorum et rendre caduque l'assemblée générale).

Rappel : sont considérés comme votants les licenciés ayant minimum un an d'ancienneté. Les licenciés de - de 16 ans doivent être représentés par un représentant légal. (Les nouveaux licenciés 2025 pourront voter lors de l'AG 2025).

Merci pour votre présence et de votre engagement envers notre association.

Un cocktail dinatoire sera offert à l'issue.

Sportivement

Venette, le 8/11/2024

P/le club du BMX COMPIEGNE CLAIROIX

Anne GERIN